



250.3

EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Berne, le 21 janvier 1991

Note au Conseil fédéral

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
 Visite officielle en Suisse de M. J. Attali, Président désigné, le 17.1.91**

Le 17.1.91, j'ai reçu M. J. Attali, Président désigné de la BERD et actuellement encore Conseiller spécial du Président François Mitterrand, pour une visite officielle en Suisse. Le programme prévoyait un déjeuner offert par moi-même et une réunion de travail présidée par le Secrétaire d'État Franz Blankart, Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures auxquels ont pris part des représentants des Départements fédéraux intéressés et de la Banque Nationale. Suivait une rencontre avec la presse.

Le 18.1.1991, M. Attali prononça à Lausanne un discours devant l'Assemblée annuelle de l'Association des banques étrangères en Suisse.

M. Attali nous confirma les grands problèmes économiques et financiers auxquels tous les pays d'Europe centrale et orientale sont confrontés et auxquels s'ajoute une situation alarmante en ce qui concerne l'environnement. La privatisation mise en oeuvre ou prévue dans tous ces pays se heurte à des obstacles majeurs, en partie dus en manque total de bases légales (droit foncier, lois bancaires etc). Tous ces pays se précipitent vers l'Europe unie qui pour eux est représentée par la CE.

Conformément à l'acte constitutif de la BERD qui stipule - et c'est une première - la conditionnalité politique et économique ainsi que l'accent mis sur la privatisation et l'environnement, M. Attali voit la BERD moins comme une institution destinée au financement de travaux d'infrastructure (type Banque Mondiale) que comme une banque d'affaire et comme un pivot pour toutes les questions liées à la privatisation. Elle aura donc un rôle important à jouer dans le domaine de la formation et du transfert de savoir-faire (p.ex. structurer le secteur bancaire).

M. Attali nous fit part d'indications reçues (avant les événements en Lituanie) de certains pays et, en particulier, de la Communauté européenne selon lesquelles ils seraient prêts à admettre que l'URSS puisse tirer plus de crédit auprès de la BERD que ne le prévoit l'acte constitutif.

M. Attali marqua son intérêt pour l'attitude suisse à l'égard de l'utilisation éventuelle des fonds de la BERD dans le territoire de l'ancienne RDA, membre fondateur et signataire de l'acte constitutif. La question est actuellement à l'étude dans mon Département.



- 2 -

Quant au souhait de la Suisse de voir engagés des ressortissants nationaux à des niveaux élevés de la BERD, M. Attali nous fera parvenir les définitions de postes à pourvoir afin de nous permettre d'élargir la liste des candidats suisses déjà présentés.

J'ai assuré M. Attali du soutien que la Suisse continuera de porter à la BERD, soutien exprimé notamment par notre part au capital (2,28% soit 228 Mio d'Ecus ou environ 400 Mio frs) et par le fait que les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité la proposition d'adhésion en décembre dernier. De plus, j'ai informé M. Attali de notre intention de désigner M. Nicolas Imboden, Chef adjoint du Service GATT à l'OFAEE, comme Directeur exécutif suisse.



J.-P. Delamuraz